



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Compte-rendu de la CAPD du 5 juillet 2012

Une CAPD s'est tenue ce matin. Elle était essentiellement consacrée à la validation de la fin du mouvement.

Approbation des procès verbaux des CAPD :

- PV de la CAPD du 22 novembre 2012 : adopté
- PV de la CAPD du 15 mars 2012 : adopté après une reformulation de la part d'un syndicat

Ineat/Exeat :

Un seul INEAT et 2 échanges avec le Haut-Rhin ont été accordés.

Tous les EXEAT sont accordés.

Le DASEN a rappelé que nous serons en surnombre l'année prochaine. Aucun INEAT ne sera accordé afin de ne pas augmenter le surnombre dans le département.

Grille de notation :

Le DASEN a rappelé que seule la note sur l'ensemble des rapports d'inspection faisait foi. Les IEN ne font que des propositions de notes qui sont validées par le DASEN. Il ne faut pas donc se fier aux annonces faites par les IEN lors des entretiens pendant les inspections.

Bilan statistique concernant le mouvement :

Monsieur Ladaïque a présenté le bilan statistique.

- 1^{ère} phase : 1638 participants

476 collègues nommés à Titre Définitif, 83 à Titre Provisoire

Il restait 665 personnes soit 555,75 Equivalents Temps Plein

- Etude des demandes de maintien :

226 collègues ont obtenu un maintien selon les règles définies (au moins sur la majorité de la quotité d'exercice actuel). Il y a une augmentation par rapport à l'an dernier

- Affectation des personnels à temps partiel :

Nous avons été plus loin dans l'affectation des personnels à temps partiel et ce qui était en vigueur pour les collègues à mi-temps a été prolongé vers les collègues à 75%.

En Groupe de Travail, 32 personnes à 50%, 34 personnes à 75 % ont été affectées manuellement.

- Seconde phase du mouvement :

353 collègues restaient à nommer. 114 collègues ont été nommés à titre provisoire par voie informatique.

238 collègues restent à nommer en phase manuelle

M. Ladaïque rappelle que revenir sur une phase informatisée crée une rupture d'équité entre les collègues. Nous sommes réticents pour faire ce genre de chose.

Affectation des stagiaires du 12 juillet 2012 :

Le 12 juillet, les stagiaires seront affectés en même temps que 53 personnes en surnombre, adossées au poste d'un stagiaire. Un jour par semaine, ces personnes seront dans la classe d'un stagiaire et 3 jours par semaine seront brigades départementales pour la formation.

Cela permettra à tous les enseignants d'être sur un poste à la rentrée.

Affectation des enseignants manuellement :

Dans un premier temps, les personnes sont nommées dans l'ordre de leur barème. Puis, la méthode est changée pour ne pas défavoriser les « milieux de tableau » : les postes sont comptés et attribués aux enseignants ayant les barèmes les plus bas.

Les personnes nous ayant fait parvenir leur fiche de suivi, ainsi que nos syndiqués, ont été informés, par nos soins, de leur affectation.

Nominations à des postes à profil :

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Saut du Lièvre – Bischwiller : Thibaut BURLETT

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Frison Roche – La Broque : Emma LENYS

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Bastberg – Bouxwiller : Virginie UNTEREINER

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Pierre Claude – Sarre-Union : Valérie RIHN

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Jean Mentel – Sélestat : Patrick SCHALK

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège C. de Gaulle – Seltz : non pourvu

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Sophie Germain – Strasbourg : Dominique TABELLION

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Lamartine – Bischheim : Michèle BANNWARTH

Poste d'enseignant en U.L.I.S Collège Jean Monnet – Strasbourg : Céline CHARNET

Poste d'enseignant en U.L.I.S Lycée Gutenberg – Illkirch : Angèle HABER

Poste d'enseignant en classe à projet – Ecole Schoepflin – Strasbourg : Guillaume WEHRLÉN

Poste de Direction de l'Ecole Élémentaire du Neufeld – Strasbourg : Blandine DESCAMPEAUX

Poste de Direction de l'Ecole Élémentaire Schoepflin – Strasbourg : Hélène WITTMANN

Poste de Direction de l'Ecole Maternelle Ariane Icare – Strasbourg : Mireille LIENHARDT

Poste de Direction de l'Ecole Élémentaire du Conseil des XV – Strasbourg : Véronique THOMAS

Poste de Direction de l'Ecole Élémentaire C. Wurtz – Strasbourg : Pascal SCANDELLA

Poste de Direction de l'Ecole Maternelle Canardièrre – Strasbourg : France BAUDRAND

Poste pour un enseignement renforcé de l'allemand au CP (bilingue progressif) à l'Ecole Élémentaire de Soufflenheim : Tania MULLER

Poste de Conseiller Pédagogique – Circonscription Strasbourg 4 : Corinne DAUCHART

Poste de Secrétaire du Comité Exécutif du dispositif Eclair Lezay – Strasbourg 1 : Aurélia BONNIN

Poste d'enseignant de l'UE du « Bruckhof » - Strasbourg : Aubin GUEROULT

Poste de référent des dispositifs de scolarisation en milieu scol. et spéc. à la MDPH : Cécile BOUTE

Poste de Coordonateur de l'Unité d'Enseignement – Hôpital de HautePierre – Strasbourg : Annick WENTZO

Poste d'Enseignant en CLIS – Ecole Élémentaire Sturm 2 – Strasbourg : Martine VIAL

Poste de Secrétaire du Comité Exécutif – RRS Bischheim : Néval UCAR

Accès à la Hors Classe :

Toutes les organisations syndicales déplorent le nombre ridiculement faible d'enseignants du 1^{er} degré accédant à la hors classe (72).

Les personnes nous ayant fait parvenir leur fiche de suivi ont été informées, par nos soins, de leur rang d'accès à la hors classe.

Prime ECLAIR :

Les enseignants en école ECLAIR vont toucher une prime composée d'une part fixe et d'une part variable.

Mr Guichard informe que les mêmes critères d'attribution ont été adoptés au niveau académique :

- Implication de l'enseignant dans les liaisons inter cycles ou inter degrés.
- Engagement de l'enseignant dans l'expérimentation de l'école du socle

- Implication de l'enseignant dans l'aide à la parentalité.
- Implication dans un projet culture innovant.
- Engagement de l'enseignant dans un projet innovant Tice
- Engagement de l'enseignant dans des sorties culturelles ou sorties avec nuitées.

Ces critères doivent permettre de définir 3 taux d'attribution de la prime qui sera identique dans toute l'académie :

- Taux 0 (l'enseignant ne s'est engagé dans aucune des actions listées ; a priori cela représenterait 10% des collègues).
- Taux intermédiaire
- Taux maximum

Les coordonateurs de réseaux sont exclus du dispositif car ils perçoivent une NBI.

Les organisations syndicales regrettent que l'information concernant les critères d'attribution de la part variable de la prime soient connus tardivement des équipes enseignantes. .

Le Snuipp-FSU est opposé au principe de la prime et revendique une augmentation du point d'indice, et donc du salaire, pour l'ensemble de la profession.

Grille de notation des enseignants :

Aujourd'hui 3 enseignants ont une note inférieure à 9, et sont donc au-dessous de la grille départementale de notation.

Monsieur Ladaïque affirme que ces collègues sont des enseignants en situation d'insuffisance professionnelle en année de T2. L'administration souhaite situer leur note au-dessous de la barre symbolique du 10.

Le Snuipp-FSU 67 rappelle son opposition à la grille de notation actuelle mais demande, qu'en tout état de cause, elle soit respectée et qu'il n'y ait pas de note située au-dessous ou au-dessus de cette grille.

Le Directeur académique, M. Guichard, rappelle que les notes d'inspection sont mises par lui ; les inspecteurs ne font que des propositions qu'il étudie afin de garantir une égalité de traitement. Cette proposition de note n'a pas à être communiquée aux enseignants.

EVS :

L'ensemble des EVS-i qui ont leurs droits ouverts seront renouvelés. Pour les autres, ils iraient à l'échéance de leur contrat mais aucune autre consigne ministérielle n'est connue à ce jour.

Congé de formation :

Sur les 8 personnes ayant obtenu un congé de formation, 6 ont répondu positivement, 2 ont annulé ; les 2ers enseignants de la liste complémentaire ont donc été contactés. Les postes libérés ont été injectés au fur et à mesure.